

ARABIE SAOUDITE – Une loi sur l'étiquetage

Par

Publié le 01/12/2001

Depuis le 1^{er} décembre 2001, les produits contenant plus de 1% d'OGM devront être obligatoirement étiquetés. Aucune précision n'a été donnée concernant les restaurants et la viande issue d'animaux ayant ingéré des OGM. Selon le ministère du Commerce, les importations seront vérifiées ; en revanche, les commandes clairement établies avant le 1^{er} décembre ne seront pas analysées.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/arabie-saoudite-une-loi-sur-letiquetage/